

Points clés:

- **Epidémies en cours:** le second pic de cas de grippe, causé par le virus Influenza de type B, est en diminution. La circulation du SARS-CoV-2, virus responsable du COVID-19, est faible et les hospitalisations sont peu nombreuses.
- **Autres actualités épidémiologiques:** les cas de grippe aviaire continuent d'augmenter chez les oiseaux, mais aucun cas humain n'a été rapporté à ce jour en Suisse. Les précautions sont de mise.
- **Nouveautés destinées aux professionnels de la santé** (page 8 et suite): recommandations de vaccination COVID-19 printemps-été 2023, infections invasives à streptocoques du groupe A, disponibilité des vaccins, cas de botulisme iatrogène, maladies transmises par les tiques.

Epidémies en cours

- [COVID-19](#) **2**
- [Grippe, mortalité](#) **3**
- [Grippe aviaire](#) **3**

Zoom sur...

- [Les tiques et les maladies transmises](#) **4**

[Liens utiles, sources](#) **7**

[Informations aux professionnels de la santé](#) **8 et suite**

Ce document

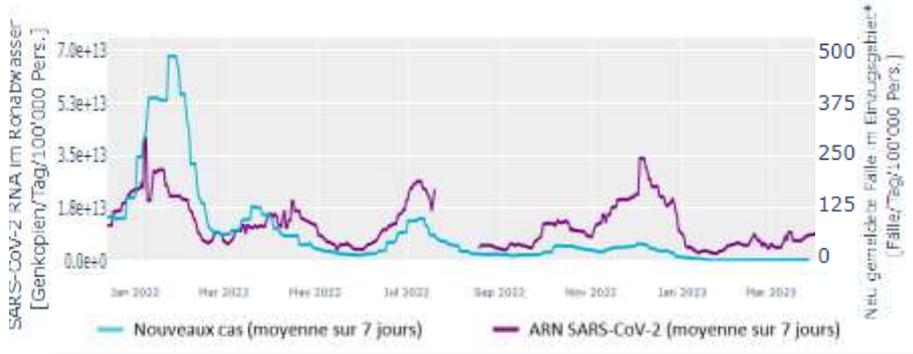
- est destiné aux partenaires du réseau de santé, aux politiques, aux médias ainsi qu'au grand public;
- sert de référence genevoise sur
 - la situation épidémiologique à Genève
 - les recommandations sanitaires cantonales et fédérales
 - les maladies transmissibles
 - des informations générales de santé et de santé publique;
- paraît **chaque premier jeudi du mois** et est disponible [en ligne](#);
- peut être reçu directement en s'inscrivant à [Inscription à l'EpiScope](#).

Avril 2023
Genève
SMC

Epidémies en cours: COVID-19

Circulation virale dans la population

► Mesures de l'ARN SARS-CoV-2 dans les eaux usées en comparaison avec les nouveaux cas, du 15.12.21 au 02.04.23, STEP Aire, Genève



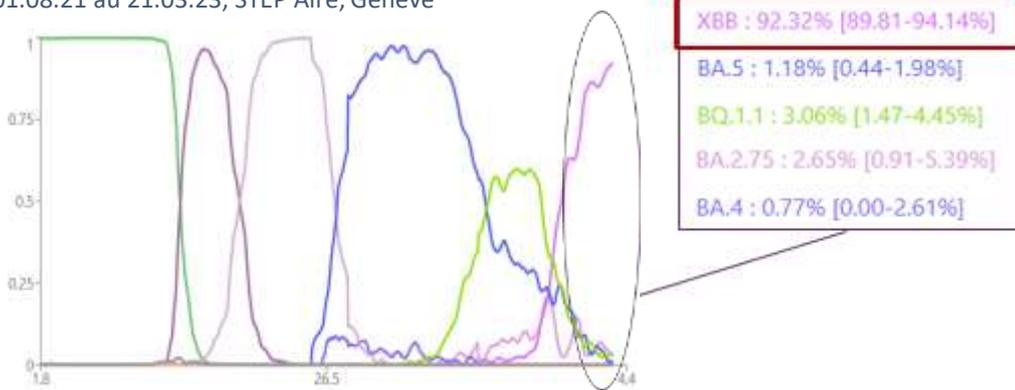
La quantité du virus SARS-CoV-2 mesurée dans les eaux usées à Genève (courbe violette) reste faible en mars.

Depuis le changement de stratégie de test intervenu en janvier (test sur prescription médicale), le nombre de nouveaux cas testés positifs (courbe bleue) est minime et non-représentatif de la circulation virale.

Source: [eawag – Institut Fédéral Suisse des Sciences et Technologies de l'Eau](#)

Variants

► Proportion estimée des variants du SARS-CoV-2 dans les eaux usées, du 01.08.21 au 21.03.23, STEP Aire, Genève

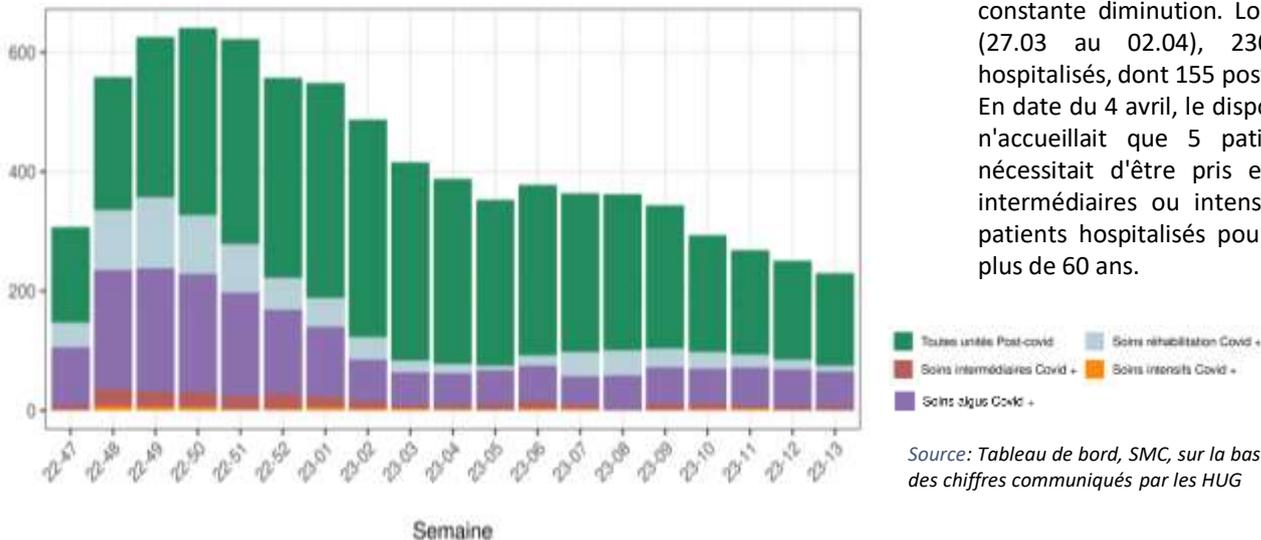


Le sous-variant XBB reste largement majoritaire dans les analyses des eaux usées à fin mars. Les précédents sous-variants Omicron ne sont détectés qu'en infimes quantités.

Source: [Surveillance of SARS-CoV-2 genomic variants in wastewater – Computational Biology Group | ETH Zurich](#)

Hospitalisations

► Hospitalisations COVID par unité de soins par semaine du 21.11.22 au 02.04.23, HUG, Genève



Le nombre de patients COVID positifs hospitalisés dans le canton de Genève est en constante diminution. Lors de la semaine 13 (27.03 au 02.04), 230 patients étaient hospitalisés, dont 155 post-COVID.

En date du 4 avril, le dispositif COVID des HUG n'accueillait que 5 patients, et aucun ne nécessitait d'être pris en charge aux soins intermédiaires ou intensifs. La majorité des patients hospitalisés pour un COVID-19 avait plus de 60 ans.

Source: [Tableau de bord, SMC, sur la base des chiffres communiqués par les HUG](#)

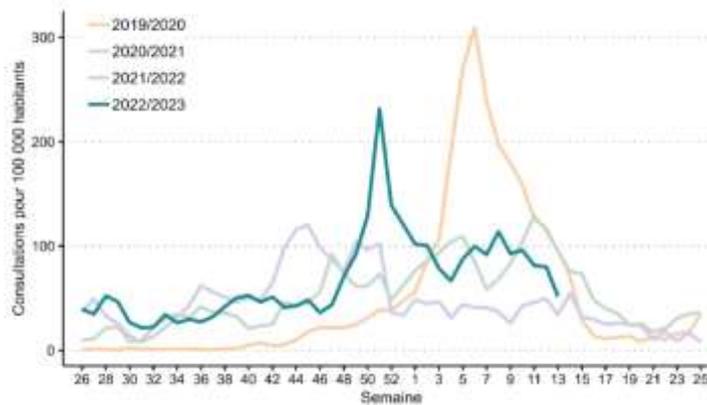
Avril 2023
Genève
SMC

Epidémies en cours

Grippe

Le deuxième pic de grippe semble être en phase de se terminer prochainement. Le nombre de **consultations hebdomadaires** pour une affection grippale diminue (courbe bleue), tout comme le nombre de tests positifs et d'hospitalisations. La proportion d'Influenza de type B reste actuellement plus importante que le type A.

Source: OFSP | Grippe saisonnière: [rapport de situation en Suisse](#)

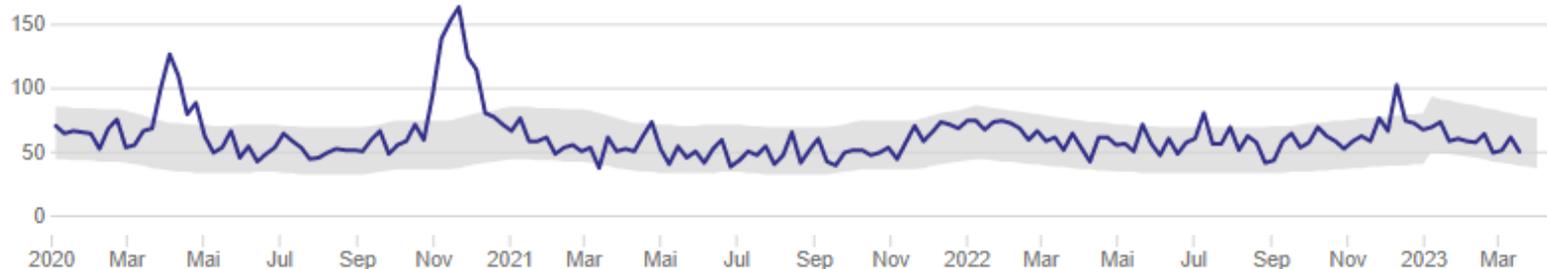


► **Nombre de consultations hebdomadaires dues à une affection grippale**, extrapolé pour 100'000 habitants, saisons hivernales de **2019 à 2023** (données au 31.03.23), Suisse

Mortalité toutes causes chez les personnes de 65 ans et plus

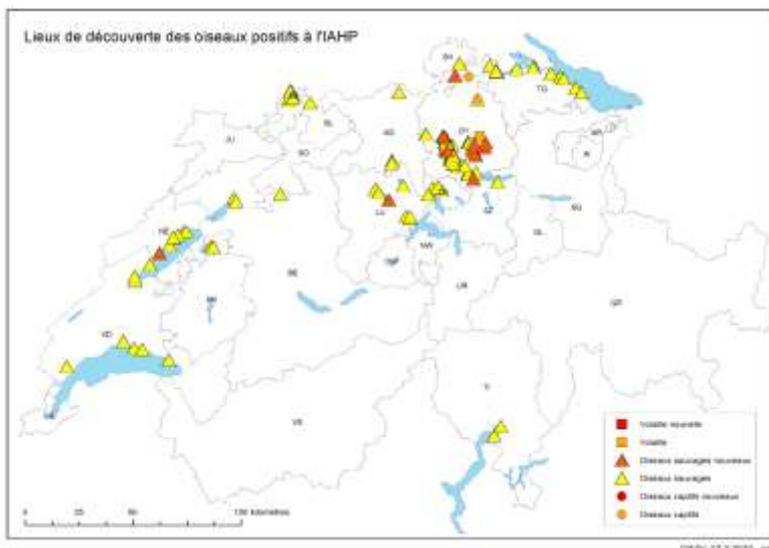
► **Mortalité hebdomadaire chez les personnes de 65 ans et plus**, période du 30.12.19 au 26.03.23, Genève

Source: [Suivi de la mortalité](#) | OFS



Le nombre de décès toutes causes confondus chez les résidents genevois de 65 ans et plus (courbe bleue) se situe dans les valeurs attendues pour la saison (partie grisée) en ce début d'année.

Autres actualités épidémiologiques: grippe aviaire



► **Lieux de découverte d'oiseaux positifs à la grippe aviaire hautement pathogène (IAHP)**, saison hivernale **2022-2023** (données au 27.03.23), Suisse

Le **nombre d'oiseaux sauvages** (mouettes en particulier) dépistés positifs à la grippe aviaire en Suisse continue d'augmenter en mars. Le 21 mars, un premier cas a été détecté dans un élevage de poules pondeuses du canton de Zürich. A ce jour, aucun volatile n'a été testé positif à Genève, et aucun cas de transmission à l'être humain n'est à déplorer en Suisse.

Les mesures visant à prévenir la propagation de la grippe aviaire à la volaille domestique sur le territoire suisse ont été prolongées jusqu'au 30.04.23 minimum. Pour plus d'information sur la grippe aviaire: [EpiScope | mars 2023](#)

Source: [OSAV](#)

Avril 2023
Genève
SMC

Avec les beaux jours qui arrivent et les activités en plein air qui reprennent, gare aux tiques qui peuvent transmettre des maladies graves. Tour d'horizon pour prendre ses précautions.

LES TIQUES

La tique est un parasite qui nous pique pour se nourrir de notre sang. Elle est présente **dans toute la Suisse** jusqu'à 2'000 mètre d'altitude. On la trouve dans les zones boisées et humides, les lisières de forêt, et même parfois dans les jardins. Elle est surtout active **entre mars et novembre**. La tique ne tombe pas des arbres: elle attend sur les herbes ou les broussailles le passage d'un hôte pour s'y agripper puis le piquer.

Les personnes les plus exposées aux piqûres de tiques sont:

- **Les professionnels travaillant dans la nature:** agriculteurs, gardes-forestiers, bûcherons, etc.
- **Les amateurs d'activités en plein air:** promeneurs et randonneurs, campeurs, ramasseurs de champignons, adeptes de VTT, etc.



Ixodes ricinus (tique): L'adulte (à droite) est généralement brun foncé et mesure de 2,5 à 4,5 mm de long. Source: OFSP

LES MALADIES TRANSMISES PAR LES TIQUES

En Suisse, les tiques – qui peuvent être infectées par différents microbes – transmettent surtout trois maladies.



La borréliose – appelée également maladie de Lyme – est causée par une bactérie. C'est la maladie transmise par les tiques la plus fréquente en Suisse. Les tiques sont souvent porteuses de cette bactérie mais toute piqûre d'une tique infectée ne transmet pas forcément la maladie.

- Symptôme fréquent: **l'érythème migrant**, à savoir une rougeur à l'endroit de la piqûre qui peut apparaître entre 1 et 30 jours après une piqûre de tique. Plus tard, si la maladie n'est pas traitée, les symptômes peuvent être très variés : maux de tête, douleurs des articulations, d'un bras ou une jambe, problèmes de peau, paralysie du visage, difficultés à se déplacer, et plus rarement troubles du cœur et de la vue.
- Traitement: antibiotiques, sur avis médical uniquement.
- Vaccin: non.

Le terme "de Lyme" vient de la petite ville de «Old Lyme» située dans le Connecticut, aux États-Unis. C'est là que la maladie de Lyme a été décrite pour la première fois en 1975.



Erythème migrant: rougeur de 5 cm et plus qui s'élargit en forme d'anneau et est différent de la réaction à la piqûre. Source: CDC/James Gathany



L'encéphalite à tiques est également connue sous l'abréviation FSME ou MEVE, qui signifie méningo-encéphalite verno-estivale. Il s'agit d'une inflammation des méninges (méningite) et du cerveau (encéphalite) causée par un virus. Si la tique transmet le virus, l'évolution de la maladie peut être grave.

- Symptômes: la plupart des personnes n'ont aucun symptôme. D'autres ont des symptômes grippaux (fièvre, maux de tête, douleurs musculaires) et environ une personne sur dix développe des complications neurologiques graves et durables (méningite ou encéphalite).
- Traitement: il n'existe pas de traitement contre ce virus, seuls les symptômes peuvent être traités .
- Vaccin: oui, sûr et très efficace (voir encart [p. 5](#)).



La tularémie (fièvre du lapin) est causée par une bactérie. En Suisse, environ le tiers des cas est transmis par des piqûres de tiques. La maladie est encore rare en Suisse mais le nombre de cas a augmenté ces dernières années.

- Symptômes: variés et similaires à ceux de la grippe ou à des ulcères de la peau.
- Traitement: antibiotiques, sur avis médical uniquement.
- Vaccin: non.

Différences entre l'encéphalite à tiques et la borréliose

	Encéphalite à tiques	Borréliose
Type de microbe	virus	bactérie
Vaccin	oui	non
Traitement	non	oui, par antibiotique
Risque d'avoir la maladie après une piqûre	< 2%	5%
Transmission de la maladie après une piqûre	immédiate	après plusieurs heures
Nombre annuel de cas en Suisse	200 à 400	8'000 à 15'000

Infos PFS
[p.11](#)

Avril 2023
 Genève
 SMC

COMMENT SE PROTÉGER?

La meilleure façon de se protéger lors d'activités en plein air est d'éviter de se faire piquer par des tiques.

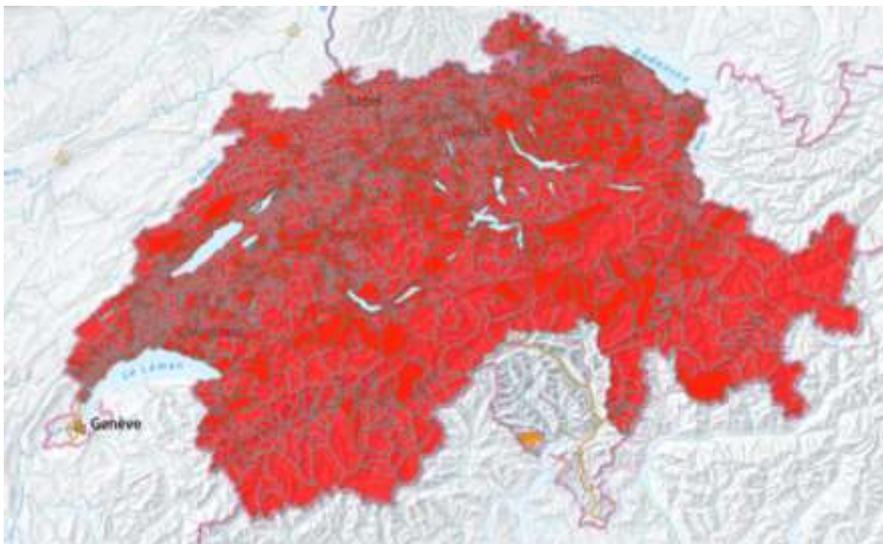
Avant l'activité

- Porter des chaussures fermées et des vêtements qui couvrent les jambes, les bras et le cou. Les textiles de couleur claire permettent de mieux repérer les tiques. On peut rentrer le bas du pantalon dans les chaussettes.
- Appliquer un répulsif sur la peau et un insecticide sur les habits.
- Penser à prendre une pincette ou un tire-tiques (disponible en pharmacie).
- Se vacciner contre l'encéphalite à tiques si c'est indiqué

Vaccination contre l'encéphalite à tiques:

- 3 doses de vaccin puis un rappel après 10 ans.
- Le vaccin est très efficace avec une protection de 95%.
- Recommandée à toutes les personnes dès 6 ans qui vivent, ou passent du temps dans des zones à risque.
- Les cantons de Genève et du Tessin sont les seuls à ne pas être considérés comme des zones à risque pour l'instant, mais le vaccin doit être envisagé si on se promène régulièrement dans les autres régions.
- La vaccination est possible chez son médecin ou en pharmacie. Le vaccin n'est remboursé par l'assurance de base (AOS) que sur prescription médicale.

Encéphalite à tiques: régions où la vaccination est recommandée (en rouge)



La meilleure façon de se protéger lors d'activités en plein air est d'éviter de se faire piquer par des tiques.

- FSME – Lieux déclarés de piqûre
- FSME – Vaccination recommandée

Cette carte publiée par l'Office fédéral de la santé publique indique les régions où la vaccination est recommandée.

Plus d'informations [OFSP](#)

Pendant l'activité

- Rester sur les sentiers tracés.
- Éviter les broussailles, les fougères et les hautes herbes.
- Examiner régulièrement ses vêtements et les parties de son corps qui ont été en contact avec la végétation car les tiques ne se fixent pas immédiatement à la peau.

Les tiques peuvent rester accrochées à la peau ou le cuir chevelu sans qu'on s'en aperçoive car leur piqûre ne fait pas mal.

Il est important de retirer au plus vite une tique car le risque d'infection augmente avec la durée d'attachement de la tique.

Cette rubrique a été rédigée en collaboration avec le vétérinaire cantonal et le secteur du SCAV concerné.

Quel est le risque pour les animaux de compagnie (chiens, chats) et leurs propriétaires?

La borreliose peut aussi atteindre les animaux de compagnie. Si un animal est infecté, il ne peut pas transmettre directement la maladie à son maître. En revanche, les tiques en sont capables.

Parfois, les tiques passent de l'animal de compagnie aux personnes qui les côtoient. Le partage des lieux de repos ou sommeil avec un animal de compagnie favorise la transmission de certaines maladies et est donc à éviter.

En cas de piqûre chez l'animal, le propriétaire a le plus souvent fréquenté le même environnement que son animal et s'est donc retrouvé exposé à des tiques. Il est donc recommandé de vérifier scrupuleusement votre peau et le pelage de votre animal au retour de balades (surtout lors de balades dans les hautes herbes et les forêts, au printemps ou à l'automne). Il existe plusieurs moyens pour protéger votre animal contre les piqûres de tiques, votre vétérinaire peut vous conseiller.

Avril 2023
Genève
SMC

Après l'activité

- Examiner attentivement ses vêtements et sa peau.
 - En particulier les plis (l'aine, derrière les genoux), le cuir chevelu, derrière les oreilles, et les régions génitales.
 - Demander de l'aide à un proche, si besoin, pour examiner certaines zones moins accessibles (dos, cheveux).
 - Utiliser un miroir si on est seul.

La tique se fixe dans les endroits où la peau est **fine et humide** (par ex. l'aine, le creux des genoux, etc.). Chez les enfants, elle se fixe souvent sur la **tête**.

Que faire en cas de piqûre de tique?

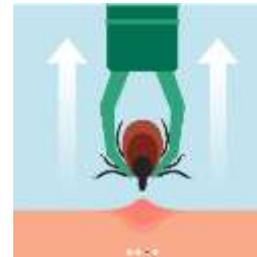
1. Retirer immédiatement la tique:
 - Ne pas appliquer des produits comme de l'alcool, cela risque de faire régurgiter la tique et d'accroître le risque d'infection.
 - Prendre une pincette, une carte à tiques ou une pince à tiques. Saisir la tique **au plus près de la peau. Tirer la tique progressivement sans la tourner.**
 - **Attention, une fois enlevée, la tique peut encore piquer.** Après l'avoir tuée sans l'avoir touchée à mains nues, il faut la mettre dans un mouchoir et la jeter à la poubelle. Ne pas mettre la tique vivante aux toilettes ni dans le lavabo.
2. Toujours désinfecter le point de piqûre après avoir enlevé la tique et noter la date et le lieu.
3. Surveiller l'endroit de la piqûre et **consulter rapidement un médecin si des rougeurs apparaissent, ainsi qu'en cas de maux de tête, de douleurs articulaires ou de symptômes grippaux.** Un **autocontrôle régulier** de l'endroit de la piqûre est conseillé pendant plusieurs semaines.



1. Approcher la pince à tiques le plus près possible de la peau



2. Bien fermer la pince sans écraser l'abdomen



3. Retirer la tique avec un mouvement lent et régulier, perpendiculaire à la peau, sans tourner

Source: <https://piqûre-de-tique.ch/comment-retirer-une-tique/>



L'application mobile gratuite "Zecke - Tique" fournit beaucoup d'informations utiles:

- Carte des régions à risque
- Maladies principales causées par des piqûres de tiques.
- Conseils pratiques (comment se protéger, comment extraire une tique, comment suivre une piqûre).

Elle peut être téléchargée ici: zecke-tique-tick.ch

Pour en savoir plus:

- [Les tiques | ge.ch](http://Les%20tiques%20ge.ch)
- [Application mobile tique](#) (app "Tique")
- [OFSP: Maladies transmises par les tiques – Situation en Suisse](#)
- [Cartes FSME](#) (OFSP)
- Confédération: [les tiques en Suisse](#)

Avril 2023
Genève
SMC

Liens utiles, sources

COVID-19

- Informations générales
[COVID-19 | ge.ch](https://www.ge.ch/covid-19)
- Données cantonales, Genève (SMC)
<https://infocovid.smc.unige.ch/>
- Données hospitalières, Genève (HUG)
www.hug.ch/covid/epidemie-covid-19-aux-hug
- Données nationales, Suisse (OFSP)
www.covid19.admin.ch/fr/overview
- Archives des documents épidémiologiques (SMC)
www.ge.ch/node/19696

Grippe saisonnière

- Informations générales
www.ge.ch/dossier/ge-me-protege-grippe
- Données nationales
[Grippe saisonnière : rapport de situation en Suisse \(admin.ch\)](http://Grippe saisonnière : rapport de situation en Suisse (admin.ch))
- Vaccination
www.ge.ch/se-faire-vacciner-contre-grippe

Grippe aviaire

- Situation épidémiologique et recommandations
[Grippe aviaire \(admin.ch\)](http://Grippe aviaire (admin.ch))

Tiques et maladies transmises

- App mobile "Tique"
[Application mobile Tique](#)
- Informations générales (OFSP)
[Maladies transmises par les tiques – Situation en Suisse](#)
- Information de la Confédération:
[Les tiques en Suisse \(ch.ch\)](#)
- Vaccination contre la méningo-encéphalite à tiques:
[Infovac](#)



▲
Comptes
[Twitter](#),
[Instagram](#)
et [Facebook](#)
de la DGS:
GE-santé,
ge_sante

Vous désirez recevoir
directement l'EpiScope:
inscrivez-vous en ligne
en cliquant sur
[Inscription à l'EpiScope](#)

Avril 2023
Genève
SMC

Prévention

- [Vaccination COVID-19](#) **8**
- [Infections invasive à streptocoques du groupe A](#) **9**
- [Disponibilité des vaccins](#) **9**

Alerte ECDC

- [Botulisme iatrogène](#) **10**

Zoom sur...

- [Maladies transmises par les tiques](#) **11**
- [Liens utiles, sources](#) **12**

Prévention – Vaccination COVID-19

Nouvelles recommandations de vaccination pour le printemps et l'été 2023

Depuis le 3 avril 2023, la vaccination contre le COVID-19 pour le printemps et l'été 2023 n'est plus recommandée de manière générale par l'OFSP. En effet, l'immunité de la population suisse contre le SARS-CoV-2 est de 98% et la circulation virale prévue dans les prochains mois est faible.

La vaccination peut être recommandée aux **personnes vulnérables âgées de 16 ans et plus, au cas par cas**, selon l'avis du médecin traitant. Cette vaccination est à effectuer au plus tôt 6 mois après la dernière dose de vaccin ou la dernière infection documentée.

Ordonnance médicale pour la vaccination COVID-19

Le médecin traitant qui estime que la vaccination est indiquée d'un point de vue médical pour son patient vulnérable afin de le protéger provisoirement contre les formes graves de la maladie lui remet une ordonnance médicale. Le patient devra se munir de cette ordonnance et la présenter au centre de vaccination des HUG pour bénéficier de la vaccination gratuite.

Pour toutes les autres personnes qui souhaitent se faire vacciner (par exemple pour voyager), la vaccination sera payante au centre de vaccination des HUG (64 CHF par injection).

Les recommandations détaillées sont consultables [ici](#).

Nouveau vaccin autorisé par Swissmedic

Le vaccin bivalent à ARNm **Spikevax Bivalent Original/Omicron BA.4/5®** de Moderna a été autorisé par Swissmedic le 8 mars 2023. Il contient la protéine Spike du variant original et des 2 sous-variants Omicron BA.4 et BA.5. Il est actuellement disponible en flacons de 5 doses, et des seringues pré-remplies sont attendues en avril. Un vaccin bivalent similaire de Pfizer/BioNTech est attendu mais sans qu'une date puisse être avancée.

Les vaccins actuellement disponibles protègent toujours de manière efficace contre les formes graves. Tous les vaccins à ARNm bivalents disponibles conviennent de manière égale pour la vaccination des personnes de 16 ans et plus.

Plus d'informations:

- Ge.ch: [Infos pour la population générale](#) et [infos pour les professionnels](#)
- OFSP: [Vaccination contre le COVID-19](#)
- Swissmedic: [Coronavirus disease \(COVID-19\) Pandemic](#)

*La prise de rendez-vous est [possible en ligne](#) ou sans rendez-vous sur place, pendant les heures d'ouverture du centre de vaccination.

Lieu de vaccination
Depuis le 3 avril, la vaccination contre le COVID-19, gratuite ou payante, est administrée uniquement au **centre de vaccination des HUG***.

Avril 2023
Genève
SMC

Cette page a été rédigée en collaboration avec le service de la pharmacienne cantonale (SPHC).

Prévention - Infections invasives à streptocoques du groupe A

Une augmentation des cas d'infections invasives à streptocoques du groupe A (iGAS) a été observée en Suisse et dans d'autres pays européens depuis septembre 2022.

➤ Que sont les infections invasives à streptocoques du groupe A ?

Les streptocoques du groupe A (GAS) causent des angines bactériennes ainsi que la scarlatine et d'autres infections cutanées (érysipèle, impetigo). Les infections à GAS sont généralement bénignes. Rarement, on observe des maladies invasives graves (Invasive Group A Streptococcus, iGAS), telles que des fasciites nécrosantes, des pneumonies/empyèmes, des infections ostéoarticulaires et des méningites, un choc septique ou un STSS (streptococcal toxic shock syndrome). Dans la plupart des cas, les iGAS ne sont **pas la conséquence d'une infection bénigne à GAS**, mais surviennent **de manière isolée**.

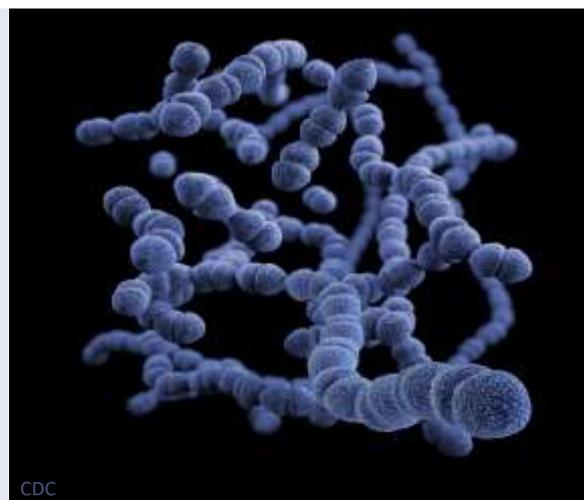
➤ Situation épidémiologique en Suisse

Les iGAS ne sont pas à déclaration obligatoire. Cependant, une surveillance est réalisée chez les enfants dans le cadre de la [Swiss Paediatric Surveillance Unit \(SPSU\)](#). 162 cas d'iGAS pédiatriques ont été notifiés entre octobre 2022 et février 2023, contre 41 cas en 2019. Par ailleurs, les infectiologues ont rapporté une augmentation des cas graves dans toute la Suisse, y compris chez les adultes. Les causes de cette épidémie de iGAS sont probablement multiples et pour l'heure hypothétiques; plusieurs études sont en cours pour les éclaircir.

➤ Prise en charge des cas et prévention

Après examen de la situation par des experts et sur la base des connaissances scientifiques actuelles et de l'épidémiologie:

- Concernant la **prise en charge des pharyngites**, les [recommandations de la Société Suisse d'Infectiologie \(SSI\)](#) restent inchangées.
- Pour les contacts de cas souffrant d'une maladie invasive, **aucune antibioprofylaxie post-expositionnelle** n'est recommandée. Les mesures peuvent néanmoins être discutées avec les infectiologues.
- Une **vigilance accrue** concernant d'éventuelles infections compliquées ou graves à Streptocoques restent de rigueur et il convient dans ce cas de référer les patients à l'hôpital au moindre doute.



Plus d'informations:

- Recommandations de la [Société Suisse d'Infectiologie \(SSI\)](#)
- Pédiatrie Suisse : www.paediatricschweiz.ch
- Prise de position de [PIGS : iGAS - updated statement - PIGS - Pediatric Infectious Disease Group of Switzerland](#).(31.03.2023)

Prévention - Disponibilité des vaccins

- Varicelle: les vaccins contre la varicelle sont à nouveau disponibles.
- Menveo: disponible en quantité limitée jusqu'à fin juillet.

Plus d'informations:

- www.infovac.ch
- [Pénuries actuelles](#) (OFAE)

Avril 2023
Genève
SMC

Alerte ECDC – Botulisme iatrogène

Suite à une alerte européenne lancée le 10 mars 2023, [l'ECDC signale à ce jour 87 cas de botulisme d'origine iatrogène](#) rapportés dans 5 pays dont la Suisse, où 2 cas ont été diagnostiqués. Les cas sont liés à des injections intragastriques de toxine botulique à visée de perte pondérale. Les traitements ont été réalisés dans deux cliniques turques entre le 03.02 et le 01.03.2023. Selon les investigations, les produits n'étaient pas approuvés pour cette utilisation. Aussi, les services impliqués ont dû suspendre leur activité.

Le botulisme est une intoxication **rare et grave** provoquée par la toxine botulique produite par la bactérie *Clostridium botulinum*. Les symptômes débutent par des signes aspécifiques liés au mode d'absorption: signes digestifs en cas d'exposition alimentaire, signes infectieux en cas d'exposition par blessure. Ils évoluent ensuite vers une paralysie des muscles oculaires et de la langue puis des muscles périphériques, jusqu'aux muscles respiratoires. Si la personne est prise en charge rapidement, le taux de mortalité se situe entre 5 et 10 %, notamment grâce à l'administration d'antitoxine.

Plusieurs formes de botulisme existent:

- Le **botulisme alimentaire**, le plus fréquent, lié à la consommation d'aliments avariés;
- Le **botulisme iatrogène**, lié à une mauvaise utilisation de la toxine botulique ou à des produits non-conformes pour l'usage cosmétique ou thérapeutique;
- Le **botulisme par blessure** lié à l'infection d'une plaie;
- Le **botulisme infantile**, lié à la colonisation du tractus gastro-intestinal par la bactérie.

Concernant la flambée actuelle, le système d'alerte cantonal et fédéral a permis d'identifier le premier cas en Suisse début mars 2023 dès la suspicion clinique grâce à la **déclaration** faite par le médecin en charge auprès du service du médecin cantonal. Le partage d'information à l'échelle européenne a pu s'effectuer via l'European Centre for Disease Prevention and Control ([ECDC-Botulisme](#)).

En Suisse, 1 à 2 cas de botulisme sont habituellement diagnostiqués par an.



Déclaration des cas de botulisme

Les cas suspects de **botulisme alimentaire ou iatrogène*** sont à déclarer par le médecin en charge **dans les 2 heures** au SMC et à l'OFSP, par téléphone. Cela permet de débiter rapidement l'enquête.

- OFSP : 058 463 87 06 (horaires de bureau) / 058 463 87 37 (hors horaires de bureau)
- SMC (Genève) : 022 546 50 00 (jours ouvrables) / numéro de piquet** (weekends et jours fériés) ou 144

L'identification de *Clostridium botulinum* ou de la toxine botulique doit être déclarée dans les 2 heures au SMC et à l'OFSP par le laboratoire.

* Les suspicions de botulisme par blessure et de botulisme infantile ne sont pas à déclarer.

** Si l'information ne vous est pas parvenue, écrivez à mc-ge@hin.ch pour connaître ce numéro, réservé aux professionnels de la santé.

L'identification de la source de contamination est importante. En cas de suspicion de **botulisme alimentaire**, il faut penser à demander de **conserver l'aliment suspecté** pour analyse.

Prévention du botulisme alimentaire

- Ne pas ouvrir ni consommer les **conserves dont le couvercle est bombé**. Avertir le commerçant si la date d'expiration n'est pas dépassée.
- Si vous faites **vos propres conserves**, se renseigner sur les conseils de salubrité.
- Le **miel** est connu pour être à l'origine du botulisme infantile. Il ne faut donc pas en donner aux nourrissons de moins d'un an.

Plus d'informations:

- OFSP: [Déclaration des maladies infectieuses et OFSP-Bulletin 12/23](#), page 8 (20.03.2023)
- OFSP: [Qu'est-ce que le botulisme](#) (29.10.2019)

Avril 2023
Genève
SMC

Cette rubrique a été rédigée en collaboration avec le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV).

Zoom sur... Les maladies transmises par les tiques 1/2

Alors que le changement climatique modifie nos habitudes de vie, il élargit aussi les zones d'habitat et la période d'activité des tiques. Le risque que des maladies soient transmises par ces vecteurs s'en trouve accru. En Suisse, les tiques transmettent principalement les maladies suivantes: la borréliose de Lyme, la méningo-encéphalite à tiques, la tularémie et, plus rarement, la rickettsiose.

Situation épidémiologique

Borréliose: les années 2018 et 2020 avaient été marquées par des pics de cas. En 2022, on estime que le nombre de cas de borréliose a rejoint les normales pré-2018.

☒ 8'000 à 15'000 cas/an en Suisse

Méningo-encéphalite à tiques (FSME): on observe une augmentation de l'incidence des cas ces 5 dernières années.

☒ 250 à 450 cas/an en Suisse et 0 à 3 cas/an chez des résidents genevois.

Tularémie: après une tendance à la hausse ces dernières années, le nombre de cas de tularémie dus à une piqûre de tique ou d'insecte est revenu à un niveau plus bas depuis début 2022. Environ 30% des cas de tularémie sont associés à une piqûre de tique.

☒ 120 à 220 cas/an en Suisse dont 45 à 66 cas/an associés à une piqûre de tique ou d'insecte et 1 à 5 cas/an chez des résidents genevois.

► Pages 4 à 6:

- Les tiques et les personnes à risque
- Comment se protéger avant, pendant et après une activité à risque
- Que faire en cas de piqûre de tique

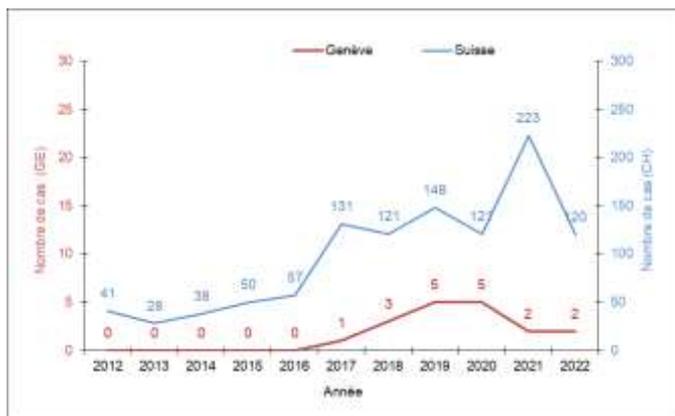


Figure: nombre de déclarations d'encéphalite à tiques par les laboratoires, canton de Genève et Suisse, 2012-2022. Source: OFSP

► [Situation épidémiologique à Genève en 2022 | ge.ch](#)

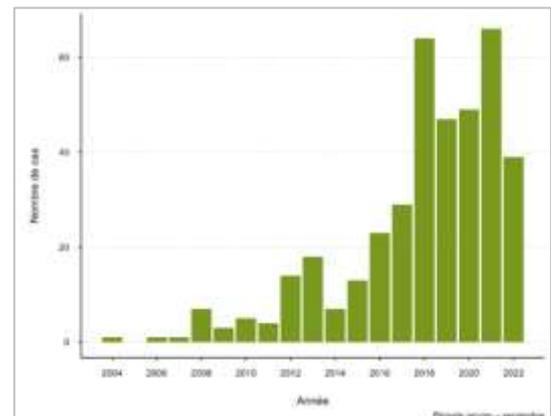


Figure: nombre de cas de tularémie associés à une piqûre de tique ou d'insecte, Suisse, 2004-2022. Source: [OFSP](#)

La situation épidémiologique des maladies se reflète dans le nombre de piqûres de tiques signalées via l'[application Tique](#), qui correspond, pour l'année en cours, à la moyenne des années précédentes.

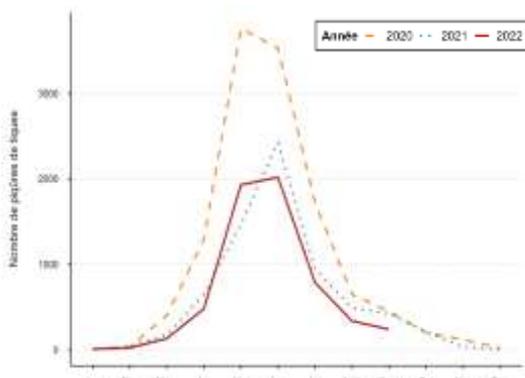


Figure: Nombre de piqûres de tique signalées via l'application [Tique](#) par mois, 2020-2022.

Source: données OFSP - [Maladies transmises par les tiques – Situation en Suisse](#)

Centre national de référence pour les maladies transmises par les tiques (CNRT)

Le CNRT – Borréliose de Lyme, Fièvre Q – se trouve désormais au CHUV:

- ✓ gilbert.greub@chuv.ch
- ✓ +41 21 314 40 56 (secrétariat)
- ✓ <https://swissticks.ch/fr>

Avril 2023
Genève
SMC

Zoom sur... Les maladies transmises par les tiques 2/2

Tableau présentant les différences entre les 3 maladies principales transmises par les tiques

	FSME	Tularémie	Borréliose (maladie de Lyme)
Agent pathogène	Virus de la méningo-encéphalite verno-estivale (FSME)	Bactérie <i>Francisella tularensis</i>	Bactérie <i>Borrelia burgdorferi</i> sensu lato burgo
Déclaration obligatoire	Oui par labo et médecins: lien	Oui par labo et médecins. Déclaration dès la suspicion clinique depuis 2023: lien	Non (l'érythème migrant a été retiré de la liste des maladies à déclaration en 2006)
Durée d'incubation	7 à 14 jours	3 à 5 jours en moyenne (1- 21 jours)	7 à 10 jours en moyenne (3-30 jours)
Symptômes	- Phase 1: symptômes pseudo-grippaux. - Phase 2: rarement, symptômes neurologiques persistants et sévères. Asymptomatique dans 70% des cas.	Très variés selon la porte d'entrée du germe: fièvre, inflammation progressive au point d'infection et gonflement des ganglions lymphatiques.	Très variés; généralement 3 phases: - Phase 1 (jours-semaines): érythème migrant avec possibles symptômes pseudo-grippaux. - Phase 2 (semaines-mois): paralysie faciale, méningite, radiculopathie et, plus rarement, lymphocytome bénin, cardite. - Phase 3 (mois-années) très rare: arthrite de Lyme, neuropathie périphérique, encéphalomyélite chronique (trouble locomotion et de la miction), acrodermatite chronique atrophiante.
Prévention	Un vaccin existe*	Pas de vaccin	Pas de vaccin
Diagnostic	Exposition et suspicion clinique; sérologie	Exposition et suspicion clinique; PCR ou sérologie	Exposition, suspicion clinique et, si indiqué, sérologie (indication PCR rare) recommandations de la Société suisse d'infectiologie
Traitement	Traitement symptomatique	Antibiotique	Antibiotique recommandations de la Société suisse d'infectiologie

* VACCINATION CONTRE LA MÉNINGO-ENCÉPHALITE VERNO-ESTIVALE (FSME)

Qui doit se faire vacciner ?

La vaccination est recommandée pour toutes les personnes (en général dès l'âge de 6 ans) qui habitent ou séjournent temporairement dans une région avec recommandation de vaccination. Ces zones sont définies sous www.fsme-suisse.ch. Le canton de Genève n'y figure pas pour le moment, mais toute personne ayant des activités en extérieur ailleurs en Suisse (sauf canton du Tessin) est potentiellement concernée.

La vaccination n'est généralement pas recommandée pour les enfants de moins de 6 ans, car les formes sévères de la maladie sont très rares dans ce groupe d'âge ; elle est toutefois possible dès l'âge de 1 an.

Remboursement

⚠ La vaccination est prise en charge par l'AOS ou par l'employeur, **y compris pour les résidents genevois** se rendant dans des zones à risques en Suisse.

Schéma de vaccination: 3 doses (l'intervalle dépend du produit choisi):

- 0, 1, 6 mois pour FSME-Immun CC®
- 0, 1, 10 mois pour Encepur®
- Un calendrier accéléré est possible (se référer à la notice d'emballage)
- Rappel tous les 10 ans.

Efficacité de la vaccination

- Après 3 doses, la protection est supérieure à 95% pendant 10 ans.

Effets secondaires de la vaccination

- Ces vaccins sont en général bien supportés.
- Parfois, on observe des réactions locales (rougeur, douleur, tuméfaction) ou générales (maux de tête, fatigue, douleurs musculaires).
- Rarement, il peut y avoir une réaction anaphylactique grave (1-2 pour 1 million de doses) ou des complications neurologiques graves (1 sur 70'000 à 1 million de doses).



Plus d'informations:

- [Tiques et agents pathogènes transmis par les tiques: FAQ \(OFSP, 15.11.2019\)](#)
- [Application mobile tiques](#)
- [OFSP: Maladies transmises par les tiques – Situation en Suisse](#)
- [Plan de vaccination suisse 2023 \(23.01.2023\)](#)
- [Factsheet Méningo-encéphalite à tiques \(OFSP, CFV\)](#)
- [Recommandations de la Société Suisse d'Infectiologie](#)

Résumé des liens et ressources utiles

COVID-19

- [COVIDInfo - Professionnels santé et réseau de soins | ge.ch](#)
- OFSP: [Recommandations de vaccination contre le COVID](#) (31.03.2023)

Grippe aviaire

- [Grippe aviaire \(admin.ch\)](#)
- [OMS: risk assessment H5N1 clade 2.3.4.4b viruses](#)

Infections invasives à streptocoques du groupe A (iSGA)

- Recommandations de la [Société Suisse d'Infectiologie \(SSI\)](#)
- Pédiatrie Suisse : www.paediatricschweiz.ch
- Prise de position de PIGS: [iGAS - updated statement - PIGS - Pediatric Infectious Disease Group of Switzerland](#).(31.03.2023)

Botulisme

- OFSP: [Déclaration des maladies infectieuses](#)
- Bulletin OFSP: [OFSP-Bulletin 12/23](#), page 8 (20.03.2023)
- OFSP: [Qu'est-ce que le botulisme](#) (29.10.2019)

Maladies transmises par les tiques

- FAQ OFSP: [Tiques et agents pathogènes transmis par les tiques](#) (15.11.2019)
- Application mobile : [Tiques](#) ; téléchargement [ici](#)
- Situation en Suisse, OFSP: [Maladies transmises par les tiques](#)
- [Plan de vaccination suisse 2023](#) (23.01.2023)
- Factsheet CFV sur la FSME : [Méningo-encéphalite à tiques](#) (juin 2022)
- Traitements: [Recommandations de la Société Suisse d'Infectiologie](#) ; [Lyme](#)



EpiScope

Equipe de rédaction: secteur maladies transmissibles, SMC, DGS.

Remerciements au SCAV et au SPHC pour leur collaboration.

Sources: SCAV, OSAV, HUG, CH-Sur, OFSP, SMC, Institut Fédéral Suisse des Sciences et Technologies de l'Eau (Eawag).

- **Pour soumettre vos questions:** medecin.cantonal@etat.ge.ch (email réservé aux professionnels de la santé).
- Si vous désirez recevoir directement l'EpiScope, vous pouvez vous inscrire en ligne en cliquant sur [Inscription à l'EpiScope](#).
- Prochaine parution de l'EpiScope: jeudi 4 mai 2023.

Avril 2023
Genève
SMC